



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION, LE MARDI 4 JUIN 2024, POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2024, à 19 h 15, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Adresse : 746-754, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot
Lot numéro 4 237 660**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation mineure afin de permettre qu'un bâtiment principal empiète dans la marge latérale et que la somme des marges latérales soit inférieure à celle exigée au Règlement de zonage 307-2006.

Toute personne intéressée pourra s'exprimer lors de l'assemblée de consultation publique du 4 juin 2024, à 19 h 15.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 16 mai 2024.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière